

Profession de foi : **Consider'action !**

Nous sommes 6 doctorant·es issu·es de 5 laboratoires rattachés à l'École doctorale 624 Sciences des sociétés. Nous nous présentons aujourd'hui pour représenter l'ensemble des doctorant·es de notre ED à son conseil.

Positionnement de la liste sur le doctorat

En vue de ces élections, il nous a semblé important de partager les perspectives politiques qui motivent nos engagements et nos actions en tant que représentant·es au conseil de l'école doctorale concernant le cadre & les droits des doctorant·es au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR).

Un enjeu majeur de préoccupation pour nous est le contexte structurel de la précarité doctoral. En effet, de (trop) nombreux·ses doctorant·es n'ont pas de revenus liés à leur activité au sein de l'ESR, ou bien doivent compter sur des contrats précaires (vacations, ATER, etc.), pour subvenir à leurs besoins. Pour ceux d'entre nous qui avons des contrats doctoraux (qui devraient être généralisés), il ne dure que trois ans, dans un contexte où les thèses en sciences humaines et sociales (SHS) sont produites en au moins quatre ans, voire jusqu'à dix ans en moyenne pour la temporalité des doctorats en histoire par exemple. Cette précarité est renforcée par le fait que les doctorant·es sont des travailleur·euses qui ont obligation de payer leur employeur à travers les inscriptions universitaires.

Cette précarité ajoutée au statut particulier des doctorant·es les place dans une situation de **forte vulnérabilité face aux violences et aux discriminations de tous types.** Il est essentiel de prendre en compte à tous les niveaux les conditions spécifiques dans lesquelles se trouvent les personnes les plus exposées aux difficultés, notamment les doctorant·es en situation de handicap et les doctorant·es étranger·es. Les récits de harcèlement, de violences morales, physiques ou sexuelles issues d'oppressions validistes, racistes, sexistes ou encore classistes, dont les doctorant·es témoignent auprès des différentes formes d'associations ou syndicats et qui sont liées au statut doctoral, sont aujourd'hui trop nombreux.

Enfin, **de fortes disparités existent dans les conditions de travail des doctorant·es** qui dépendent notamment de la discrétion de leur laboratoire de rattachement. Ces conditions de travail doivent être harmonisées par le haut, afin que les doctorant·es soient pleinement en capacité (matérielle, mais pas que) de réaliser leurs missions de recherche.

Actions en faveur des doctorant·es de l'ED 624

Nous nous engageons à exercer notre mandat de représentant·es avec pour ambition de favoriser l'accueil des doctorant·es au sein de l'école doctorale et le respects de leurs droits.

Communication et transparence

Nous communiquerons sur le fonctionnement des instances, le déroulement et le contenu des échanges. Nous veillerons à ce que les informations concernant le fonctionnement de l'ED et des laboratoires qui y sont rattachés soient partagées avec la plus grande transparence.

Mise en lien

Nous créerons des espaces d'échange, physiques comme virtuels, où les doctorant·es de l'ED 624 pourront se retrouver et échanger.

Déroulement de la thèse

Nous proposerons un livret d'accueil pour les doctorant·es de l'ED 624, afin de faciliter l'entrée en thèse et sa poursuite au fil des différentes années.

Défense des intérêts des doctorant·es

Nous nous engageons à défendre les intérêts des doctorant·es au conseil de l'ED 624, et à porter un intérêt particulier aux questions de précarité matérielle, d'aménagements de thèse et de santé mentale des doctorant·es.

Accompagnement individuel

Nous serons joignables par tout·e doctorant·e de l'ED, et nous répondrons aux sollicitations pour donner des renseignements et assurer un accompagnement individuel et un suivi des procédures administratives.

**Élection des doctorant·es à l'École
doctorale 624 du 19 au 23 mai 2025**

Consider'ation !

Pour une meilleure considération des doctorant·es de l'ED